UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire financier-e et comptable, session 2023, dans les académies de DIJON, NANCY-METZ, REIMS et STRASBOURG.

Le président de l'Université de Strasbourg,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 29 mars 2023 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale et des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de BESANCON, DIJON, NANCY-METZ, REIMS et STRASBOURG, au titre de l'année 2023 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Gestionnaire financier-e et comptable, au titre de l'année 2023, dans les académies de DIJON, NANCY-METZ, REIMS et STRASBOURG :

Monsieur YANASMA Dursun, attaché d'administration de l'Etat, président, Préfecture du Bas Rhin, Strasbourg.
Monsieur RUH Jean-Christophe, ingénieur de recherche, expert, Université de Strasbourg, Strasbourg.
Madame DIARD Nathalie, ingénieure d'études de classe normale, Université de Reims Champagne Ardenne, Reims.
Monsieur FLUCK Gilles, ingénieur de recherche, Université de Lorraine, Nancy.
Madame JACQUET Alexandra, secrétaire administrative de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur de classe normale, Université de Bourgogne, Dijon.
Madame TSAKYRELLIS Hélène, ingénieure d'études de classe normale, suppléante, Université de Strasbourg, Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 11/05/23

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

Pour le Président et par délégation
la Directrice Générale des Services
de l'Université de Strasbourg

Valérie GIBERT